



Politique d'intégrité Intellectuelle

Notre mission : conduire chaque élève vers la réussite, académique et extra-académique, dans une proximité bienveillante avec les élèves, une grande rigueur imposée dans les apprentissages et le souci constant de l'excellence.

L'objectif est de pouvoir permettre aux enfants de s'inscrire dans une éducation riche et exigeante tout en mettant l'accent sur les langues (cursus bilingue français-anglais) et les rencontres internationales.

1/ Intention

Le présent document a pour but d'élaborer une politique d'intégrité qui respecte la philosophie et les principes des programmes de l'IB et qui s'adapte aux besoins des élèves de l'établissement scolaire. En effet, conformément au profil de l'apprenant IB, les élèves inscrits au Programme du Diplôme se doivent d'être chercheurs, informés, sensés, communicatifs, intègres, ouverts d'esprit, altruistes, audacieux, équilibrés et réfléchis.

2/ Philosophie

L'intégrité académique à l'EIB Etoile fait référence au fait d'entreprendre des recherches honnêtement et de produire un travail authentique ; de toujours respecter la propriété intellectuelle en citant ses sources et de se conduire dignement pendant les examens.

L'intégrité intellectuelle est un des fondements éducatifs de l'IB : EIB Etoile reconnaît son importance fondamentale et s'engage à la faire respecter. Les principes qu'EIB Etoile promeut et défend s'inspirent du Profil de l'apprenant de l'IB, notamment le fait que les étudiants doivent être intègres. Comme le souligne le document *L'intégrité intellectuelle dans le cadre du Programme de diplôme*, chaque professeur qui y enseigne s'engage à veiller à ce que chaque étudiant *soit conscient de l'importance de mentionner le travail d'autrui, car il s'agit d'une caractéristique majeure de l'approche constructiviste reposant sur la recherche et encouragée par les différents programmes de l'IB.*

3/ Définitions et exemples de mauvaises conduites au sein de l'IB :

La mauvaise conduite est un comportement procurant ou susceptible de procurer un avantage déloyal à l'élève ou à tout autre élève (ou un comportement qui désavantage d'autres élèves) durant une ou plusieurs composantes d'évaluations.

Le plagiat consiste à présenter, intentionnellement ou non, les idées, les propos ou le travail d'une autre personne sans mentionner correctement, clairement et explicitement les sources correspondantes. Sans indication claire et sans citation des sources, l'utilisation de matériel traduit est également considérée comme un cas de plagiat.

La reproduction d'un travail est définie comme la présentation d'un même travail pour différentes composantes de l'évaluation et/ou différentes exigences du Programme du diplôme.

La paraphrase consiste à reformuler le travail d'une autre personne. Afin que cela soit accepté, il faut que la source soit citée.

La fabrication de données consiste à inventer ou à falsifier des données.

La collusion consiste à s'entendre secrètement entre deux ou plusieurs personnes pour faire passer le travail de l'un pour le travail de l'autre. La collusion diffère de la collaboration, en ceci que la collaboration est un travail de groupe où chaque membre contribue au travail de façon équivalente.

La divulgation d'information consiste à donner ou à obtenir des informations concernant le contenu d'un sujet d'examen dans les 24 heures qui suivent le devoir.

La fraude à l'identité consiste à se faire représenter par une autre personne pour passer un examen.

La communication sur le contenu d'un examen dans les 24 heures qui précèdent ou suivent l'examen en question, avec des personnes extérieures est également une infraction au règlement de l'IB.

La mauvaise conduite lors d'un examen de l'IB inclut l'introduction de matériel non autorisé, un comportement perturbateur et toute communication avec un autre candidat pendant l'épreuve.

4/ Préventions

Afin de prévenir les risques d'infraction, EIB Etoile met en place :

-un module de 2h pris en charge par le bibliothécaire (formation MLA, définition plagiat,)

-la participation obligatoire de tout élève rejoignant le cursus IB au Module proposé par integrityseminar.org

-la systématisation des rendus des travaux sur ManageBac afin d'obtenir un rapport de Turnitin et ainsi de sensibiliser les élèves à tout type d'infraction.

5/ Utilisation de ChatGPT ou d'une intelligence artificielle

Conformément à la déclaration de l'IB du 8 mars 2023, « Les élèves doivent garder à l'esprit que tout travail produit par un outil de ce genre, même en partie, ne sera pas considéré par l'IB comme un travail personnel. Ainsi, comme avec les citations ou les contenus provenant d'autres sources, il doit être clair que les textes, les images ou les graphiques générés par l'IA inclus dans les travaux sont issus de ces logiciels. Le logiciel doit être mentionné dans le corps du texte et référencé de manière appropriée dans la bibliographie. »

En conséquence, les élèves ont le droit d'utiliser ChatGPT ou toute autre intelligence artificielle comme source mais sont dans l'obligation de la citer, faute de quoi cela relèverait d'un plagiat.

6/ Conséquences d'une mauvaise conduite, mesures correctives, échelle de sanctions

Tout élève coupable de malhonnêteté académique en conservera un rapport dans son dossier et verra ses parents informés lors d'un conseil de discipline. Le travail

soumis ne pourra être accepté et devra être refait, si cela est possible chronologiquement. Si le temps restant ne permet pas à l'élève de produire un autre travail, il ne pourra pas avoir de note et ne se verra pas attribuer le Diplôme de l'IB. En cas de seconde violation, l'élève sera radié de la matière et ne pourra en conséquence se voir attribuer le Diplôme du Baccalauréat International.

En cas de triche manifeste en **DP1** à EIB Etoile, l'élève sera soumis à l'échelle de sanction suivante :

-première infraction : rapport établi par la personne constatant l'incident qui reste dans le dossier de l'élève. Discussion entre l'élève, le professeur de la matière en question et la coordinatrice. Notification aux parents.

-deuxième infraction : Conseil de discipline et exclusion temporaire, et mention de l'infraction dans le dossier officiel (post-Bac) de l'élève. Convocation des parents.

-troisième infraction : retrait de l'élève de la matière et donc impossibilité pour celui-ci d'obtenir le Diplôme. L'élève est présenté à l'examen en tant que Course Candidate.

En cas de triche manifeste en **DP2** à EIB Etoile, l'élève sera soumis à l'échelle de sanction suivante :

- première infraction : élève présenté à l'examen en tant que « Course Candidate ». Si l'élève est déjà présenté en tant que « Course Candidate » suite à trois infractions en DP1, exclusion définitive de l'établissement et radiation aux examens.

Si l'élève est déjà présenté en tant que « Course Candidate » pour d'autres raisons, non présentation aux examens dans la matière concernée.

- seconde infraction : élève exclu définitivement de l'établissement et radié des examens.

7/ Champ d'application

La présente politique s'applique à tous les élèves inscrits au Programme du diplôme du Baccalauréat international (IB) à EIB Etoile et à toutes les formes d'évaluation :

- les travaux « maison » ;
- les évaluations, internes et externes (IA, EA) ;
- les travaux en groupe;
- le travail créatif;
- l'exposé et l'essai de la théorie de la connaissance;
- le mémoire (EE);
- travaux écrits et oraux,
- tout autre projet de fin d'études.

8/ Responsabilités

L'intégrité intellectuelle est de la responsabilité de l'équipe éducative, de l'élève et de sa famille.

Responsabilités des enseignants : Les enseignants doivent parler aux élèves et leur expliquer comment faire des recherches, comment s'assurer qu'un travail est académiquement honnête, comment éviter le plagiat, et citer leurs sources. Ils se doivent d'être des modèles d'intégrité et d'honnêteté intellectuelle. Ils s'assurent que le travail d'un élève est authentiquement le sien.

Responsabilités de l'établissement et du Coordonnateur : Il est de leur responsabilité d'insuffler une culture d'école qui encourage l'intégrité intellectuelle. Ils soutiennent pleinement l'IBO dans la prévention, la détection et l'investigation des mauvaises pratiques, et connaissent les conséquences en cas de mauvaise pratique avérée. Enfin, ils partagent la politique d'intégrité intellectuelle avec les parents

Responsabilités des élèves : Les élèves sont responsables de leur travail. Celui-ci doit être personnel et intègre. Ils doivent lire, comprendre et connaître les règles de la Politique d'Intégrité intellectuelle. Ils doivent s'assurer que leur travail est bien le leur. Ils doivent correctement citer leurs sources. Ils doivent soumettre leurs ébauches de travail et travail final à Turnitin à la demande des enseignants. Ils doivent signer la Déclaration d'Authenticité du travail lorsqu'un travail est remis à l'IBO.

Responsabilités des parents : Les parents soutiennent et aident leur enfant à attendre son plein potentiel et à agir honnêtement en prenant connaissance de la politique d'intégrité intellectuelle, en soutenant les enseignants et l'administration en expliquant à leur enfant l'importance de l'intégrité intellectuelle, et en collaborant avec l'école sur leur enfant devant avoir fait preuve de mauvaise pratique, qu'elle soit intentionnelle ou non.

Responsabilité du bibliothécaire : Le bibliothécaire encadre et soutient les élèves dans leurs recherches, notamment pour la rédaction du mémoire. Il dirige les élèves vers les ressources pouvant permettre aux élèves d'approfondir leur recherche et leur connaissance.

Les évaluations internes seront vérifiées avant soumission à l'IB sur des plateformes de vérification d'authenticité du travail (Turnitin, ...). Des entretiens réguliers entre les professeurs et les élèves permettront également de s'assurer que le travail soumis à l'IB est bien authentique. Les élèves devront d'ailleurs signer une charte indiquant que tout travail rendu est bien authentique et personnel.

Les élèves doivent être capables de produire des copies électroniques de leur travail à tout moment. Nous recommandons donc que les élèves conservent les recherches et brouillons qu'ils soumettent aux professeurs et examinateurs afin de pouvoir se défendre d'accusation de mauvaise conduite.

9/ Soutien à la politique

a) Guide de l'élève

Afin de permettre aux élèves de cerner au mieux les attentes de l'IB, un guide de l'élève sera remis à chaque élève inscrit du Programme du Diplôme. Ce guide contiendra notamment le profil de l'apprenant, un descriptif des matières proposées à EIB Etoile ainsi qu'un descriptif des évaluations internes et externes par matière, les conditions d'obtention du Diplôme, et le calendrier des évaluations internes.

Seront également remis à chaque élève inscrit du Programme du Diplôme, un guide du Mémoire et un guide CAS qui expliqueront les méthodes de travail et attendus de ces deux composantes du Tronc Commun.

b) Lutte anti-plagiat

EIB Etoile aura recours à un logiciel anti-plagiat afin de s'assurer que les élèves sont bien les auteurs de leurs évaluations internes et de leur Mémoire.

10/ Encadrement

Aucun enseignant IB en contrat avec l'EIB Etoile n'est autorisé à dispenser un enseignement supplémentaire rémunéré type tutorat, cours particuliers ou en groupe, ...à un élève appartenant également à l'EIB Etoile.

Politique élaborée le 5 février 2020.

Révision le 12 décembre 2022.

Révision le 29 juin 2023

Références

IBO : En Quoi consiste une Education IB? (2017)

<https://www.ibo.org/contentassets/482577848e9c4fb0b7d1ee057f2482f3/what-is-an-ib-education-2017-fr.pdf>

IBO : L'intégrité intellectuelle au sein de l'IB (2014, version mise à jour en 2016)

IBO : Intégrité intellectuelle (octobre 2019)

https://resources.ibo.org/ib/topic/Academic-honesty/works/edu_11162-58121?lang=en&alang=fr

IBO : Règlement général du Programme du diplôme (avril 2014)

<https://www.ibo.org/globalassets/publications/become-an-ib-school/fr/general-regs-dp-fr.pdf>

IBO : Savoir citer et référencer ses sources (août 2014) :

https://resources.ibo.org/data/g_0_malpr_sup_1408_2b_f.pdf

IBO : Profil de l'apprenant (2013) : <https://www.ibo.org/globalassets/publications/ib-learner-profile-fr.pdf>

Calamvale Community College Academic Honesty Policy
<https://calamvalecc.eq.edu.au/Supportandresources/Formsanddocuments/Documents/IB%20PYP%20-%20The%20Inquirer/honesty-policy.pdf>

Tamagawa Academy Academic Honesty Policy
https://www.tamagawa.jp/academy/ib_e/dp/academichonestypolicy.html

CEGERP Garneau Politique d'intégrité intellectuelle (2016)
<https://www.cegepgarneau.ca/medias/docs/Doc-Institutionnels/pol-28-politiques-programme-bi.pdf>